

Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 79 (1965)

Heft: 2-3

Artikel: L'orientation des recherches dans le domaine des sceaux en Suisse

Autor: Lapaire, Claude

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'orientation des recherches dans le domaine des sceaux en Suisse¹

par CLAUDE LAPAIRE

Si vous ouvrez votre passeport suisse à la cinquième page, vous y trouverez, comme preuve de l'authenticité de ce document, le cachet de la chancellerie d'Etat². Des cachets du même genre figurent également sur des actes officiels particulièrement importants, comme les diplômes, les titres ou les patentes de toutes espèces. Aujourd'hui comme il y a des centaines d'années, les cachets, les sceaux imprimés sur papier ou sur une bulle de plomb servent à authentifier des documents, à garantir la fermeture d'un paquet précieux, à certifier l'origine d'une marchandise. Les débuts de l'usage du sceau sont à rechercher très loin, en Mésopotamie, en Egypte, en Grèce, à Rome. Depuis plus de mille ans l'Europe considère le sceau comme un signe tangible par lequel l'homme exprime son consentement et son engagement. Pendant des centaines d'années, le sceau a été supérieur, dans sa valeur symbolique, à la signature autographe et si, dans les actes privés, le sceau a joué un rôle de moins en moins important à partir du XVI^e siècle, il est resté aujourd'hui, pour les actes publics, quasiment ce qu'il était au temps de Charlemagne.

L'étude des sceaux est, en Europe, à peu près aussi vieille que l'usage de sceller.

¹ Texte de la conférence présentée à l'Assemblée générale de la société suisse d'héraldique, le 19 juin, à Winterthour.

² D. SCHWARZ, « Die Stadt- und Landespatrone der alten Schweiz », *Neue Zürcher Zeitung*, 14. Juni 1964, Nr. 2591 (68), a rappelé récemment l'étonnante continuité de l'usage des sceaux officiels du moyen âge dans les actes des chancelleries suisses contemporaines.

Dès le XII^e siècle, on trouve des textes sur l'emploi des sceaux, dès le XIII^e siècle un véritable traité de sigillographie et dès le XVII^e siècle, des recueils illustrés de sceaux anciens et la mention des premières collections de sceaux. On pourrait donc croire, qu'avec les progrès des sciences historiques aux XVIII^e et XIX^e siècles, l'étude des sceaux a atteint depuis longtemps son but et que, dans ce domaine, tout a été dit, tout a été fait. Hélas, il n'en est rien. Malgré les efforts de nombreux chercheurs qui ont consacré toute leur vie à l'étude des sceaux, nous n'avons, sur ce sujet, que des données fragmentaires, encore très approximatives. Faut-il imputer cette carence à une mauvaise organisation de la recherche, ou à l'incompétence des chercheurs ? Non, l'état d'avancement notoirement insuffisant de la sigillographie est dû avant tout à la complexité des questions. L'étude des sceaux n'est pas, en effet, une science auxiliaire de l'histoire comme la paléographie ou la chronologie, par exemple, avec un champ d'investigation très grand, certes, mais quand même clairement délimité. La sigillographie est une science auxiliaire de l'histoire à directions multiples, interférant, plus fortement que d'autres sciences auxiliaires, avec des disciplines voisines. Il est nécessaire de prendre pleinement conscience de cette particularité avant d'examiner la situation de la recherche sigillographique. Dégageons sommairement les divers domaines de cette science et ses points de contacts — disons mieux ses régions communes — avec d'autres disciplines historiques.



Fig. 1. Exemple d'un sceau donnant le portrait d'un ecclésiastique : Galfridus, chantre de l'église de Berne. XIV^e siècle.



Fig. 2. Exemple d'un sceau représentant un thème d'iconographie religieuse : cinquième sceau de la ville de Lucerne, 1386, avec le martyr de saint Léger.



Fig. 3. Exemple d'un sceau intéressant pour l'héraldique : premier sceau de la ville de Rapperswil, 1306. Dans l'écu, les armes de la ville (deux roses) avec le cimier du dernier comte de Rapperswil.

Le sceau étant une partie intégrante du document auquel il est attaché, la sigillographie est d'abord et avant tout l'une des sciences composant la diplomatie, au même titre que la paléographie. Il importe au spécialiste, étudiant les caractères externes d'un document, de reconnaître l'authenticité du sceau et de tirer le maximum de profit des indications que le sceau lui fournit sur l'auteur et la nature du document.

Le sceau est lui-même un document, et parmi les plus directs qui soient, sur la personne qui l'a utilisé. Qu'il s'agisse d'un roi ou d'un bourgeois, d'une institution civile ou religieuse, le sceau représente le sigillant. Soit qu'il montre réellement la personne du sigillant, avec la valeur d'un portrait plus ou moins réaliste (fig. 1), soit qu'il représente la ville, le tribunal, le château, l'église, avec une exactitude plus ou moins grande, soit enfin qu'il porte simplement un symbole, une armoirie, un saint patron, destinés à caractériser le sigillant (fig. 2), toujours le sceau est une « présence ». Il est souvent la seule relique tangible et fortement chargée de sens psychologique de gens ou d'institutions qui, sans leur sceau, ne seraient pour nous que des noms.

Pour revenir à des domaines plus scientifiques, les sceaux constituent la source la plus complète et la plus sûre pour l'héraldique. Combien d'armoiries ne sont-elles connues que par les sceaux, pour combien le sceau est-il la toute première représentation (fig. 3), pour combien de familles les sceaux sont-ils le seul moyen de comprendre les modifications subies par les armoiries au cours des premières générations possédant des armes ? Ce n'est pas dans une revue d'héraldique que je rappellerai tout ce que l'héraldique doit à la sigillographie et tout ce qu'elle pourrait encore en tirer.

Les sceaux, comme les armoiries, apportent aux recherches généalogiques des données précieuses. La légende du sceau peut contenir des indications sur le nom, le prénom et les titres du sigillant qui

ne figurent pas nécessairement dans les textes. Nombreuses sont les filiations qui ont pu être obtenues uniquement avec l'aide de la sigillographie.

Mais le sceau est aussi un document de tout premier ordre pour la connaissance matérielle du passé. Les sceaux fournissent des renseignements essentiels pour l'histoire de l'architecture du moyen âge, par les nombreuses représentations de châteaux, de villes, d'églises et d'autres bâtiments (fig. 4). Non seulement on trouvera des représentations de constructions qui sont aujourd'hui disparues ou très fortement transformées, mais — par la date exacte des sceaux — on pourra parfois dater avec plus de précision tel bâtiment ou telle modification subie par un édifice. Il en va de même pour l'étude du mobilier, des moyens de transport, des instruments agricoles ou des outils de l'artisanat et, surtout, pour l'étude du costume civil et religieux et celle de l'armement où les sceaux fournissent, par leur date précise, la variété et l'exactitude de leurs représentations, des données d'une valeur inestimable.

La sigillographie fournit en outre une contribution à l'histoire de l'art qui n'a pas encore été reconnue à sa juste valeur. Par les sujets représentés, les sceaux sont une source de premier ordre pour les études iconographiques, tant religieuses que profanes. Par leur gravure, les sceaux sont d'autre part un auxiliaire précieux

pour l'histoire de la sculpture et des arts graphiques du moyen âge, offrant à ces disciplines la possibilité d'établir une chronologie beaucoup plus rigoureuse que celle qui a cours actuellement.

Enfin, pour en terminer avec l'énumération des domaines auxquels la sigillographie peut contribuer efficacement, les sceaux constituent une partie intégrante de l'histoire de l'orfèvrerie et de la gravure sur pierre. Ils sont même les témoignages les plus précis et les plus nombreux sur l'activité de ces deux professions artistiques au moyen âge (fig. 5).

On comprendra maintenant sans peine que la sigillographie, science au champ d'activité si vaste et aux domaines si multiples, n'ait pas encore répondu à toutes les questions qui se posent et n'en soit encore qu'au stade initial de la recherche.

Pendant la période qui va du XII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la sigillographie s'est surtout préoccupée des questions de diplomatique. Précédés par le traité *summa de arte prosandi* rédigé en 1275/1276 par le chanoine du Grossmünster de Zurich, Conrad de Mure³, les grands traités de sigillographie du XVII^e et du XVIII^e siècle se sont attachés avant tout à l'examen du sceau du point de vue juridique. Je ne citerai que pour mémoire les travaux de l'Italien Giorgio Longo⁴, du Bénédictin français Mabillon⁵ et du pasteur allemand Michael Heinecke⁶. Les grands manuels de diplomatique, notamment ceux de Bresslau⁷ et de Giry⁸, ont



Fig. 4. Exemple d'un sceau donnant une représentation topographique exacte : premier sceau de la ville de Walenstadt, vers 1460.

³ CONRAD DE MURE, *Summa de arte prosandi*, édité partiellement d'après un manuscrit de la bibliothèque de Munich par F. J. Bendel, *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, 30, 1909, p. 51 et ss. et par E. L. Rockinger, *Quellen und Erörterungen zur bayrischen und deutschen Geschichte*, 9, p. 405 et ss. Une édition critique complète de ce texte reste à faire.

⁴ G. LONGO, *De anulis signatoris antiquorum sive de vario obsignandi ritu tractatus*, Milano 1615.

⁵ J. MABILLON, *De re diplomatica libri VI*, Paris 1681.

⁶ J. HEINECCIUS, *De veteribus Germanorum aliarumque nationum sigillis*, Frankfurt 1709.

⁷ H. BRESSLAU, *Handbuch der Urkundenlehre*, Leipzig 1889.

⁸ A. GIRY, *Manuel de diplomatique*, Paris 1893.

repris, précisé et complété à la fin du XIX^e siècle les recherches sur l'usage du sceau au moyen âge entreprises aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Tout en poursuivant l'étude des sceaux du point de vue diplomatique, le XIX^e siècle va surtout se consacrer à l'établissement d'inventaires répertoriant soit tous les sceaux d'un dépôt d'archives, soit tous les sceaux d'une région, soit enfin, les sceaux d'une grande famille ou d'un groupe de familles. Déjà, des tentatives avaient été entreprises dans ce sens, par exemple en 1639 pour l'inventaire des sceaux des comtes de Flandre, par de Vreede, ou en 1750 pour l'inventaire des sceaux des ducs d'Autriche, par Herrgott. En France, les énormes inventaires de Lenormant, Douët d'Arcq, Demay, Roman et Coulon, en Autriche, ceux moins imposants par leur masse de Melly et Sava, en Allemagne ceux de Philippi, von Weech, Posse, Ewald, celui de de Raadt pour les Pays-Bas, de Cibario et Promis et de Serafini en Italie, de Birch en Angleterre, répertoriant ensemble au bas mot 120 000 sceaux, constituent un ouvrage titanesque, réalisé, soulignons-le, par des chercheurs isolés⁹. Après la guerre de 1914, les grands inventaires de sceaux

se font de plus en plus rares, non que la matière soit épuisée, mais par manque de moyens financiers et peut-être plus encore par manque d'enthousiasme¹⁰.

⁹ O. VREDIUS, *Sigilla Comitum Flandriae*, Bruges 1639.

M. HERRGOTT, *Monumenta Augustae Domus Austriacae*, Wien 1750-1772.

C. LENORMANT, *Trésor de numismatique et de glyptique : Sceaux des rois et reines de France*, Paris 1834; *Sceaux des grands feudataires de la couronne de France*, Paris 1836; *Sceaux des communes, communautés, évêques, abbés et barons*, Paris 1837; *Sceaux des rois et reines d'Angleterre*, Paris 1858.

L. DOUËT D'ARCQ, *Collection de sceaux*, Paris 1863-1868.

G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, Paris 1873; *Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie*, Paris 1877; *Inventaire des sceaux de la Normandie*, Paris 1881; *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault*, Paris 1885-1886.

J. ROMAN, *Inventaire des sceaux de la collection des pièces originales du cabinet des Titres*, Paris 1909.

A. COULON, *Inventaire des sceaux de la Bourgogne*, Paris 1912.

E. MELLY, *Beiträge zur Siegelkunde des Mittelalters*, Wien 1846.

K. v. SAVA, *Die Siegel der österreichischen Fürstinnen im Mittelalter*, Wien 1852; *Die mittelalterlichen Siegel der Abteien und Regularstifte im Erzherzogtum ob und unter der Enns*, Wien 1859; *Die Siegel der österreichischen Regenten bis zu Kaiser Maximilian*, Wien 1871.

F. PHILIPPI, G. TUMBÜLT, T. ILGEN, *Die westfälischen Siegel des Mittelalters*, Münster 1882-1900.

F. v. WEECH, *Siegel von Urkunden aus dem (...) General-Landesarchiv zu Karlsruhe*, Frankfurt 1883-1886.

O. POSSE, *Die Siegel des Adels der Wettiner Lande, Dresden 1903-1917; Die Siegel der deutschen Kaiser und Könige, Dresden 1909-1913; Die Siegel der Erzbischöfe und Kurfürsten von Mainz*, Dresden 1914.

W. EWALD, *Rheinische Siegel*, Bonn 1906-1963.

J. DE RAADT, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, Bruxelles 1898-1901.

L. CIBARIO, D. PROMIS, *Sigilli de' Principi di Savoia*, Torino 1834.

C. SERAFINI, *Le monete e le bolle plumbee pontifice del Medagliere Vaticano*, Milano 1910-1928.

W. DE GRAY BIRCH, *Catalogue of Seals in the Department of manuscripts in the British Museum*, London 1887-1900.

¹⁰ F. SAGARRA Y DE SISCAR, *Sigillografía Catalana*, Barcelona 1916-1922.

J. MENÉNDEZ PIDAL, *Catalogo de sellos españoles de la Edad media del Archivo historico nacional*, Madrid 1918-1923.

H. BIER, *Märkische Siegel*, Berlin 1933.

A. PHILIPPE, *Inventaire sommaire des archives départementales (...) Vosges, (...) sceaux*, Epinal 1919.

R. GANDILHON, *Inventaire des sceaux du Berry*, Bourges 1933.

Corpus sigillorum Neerlandicorum, 's-Gravenhage 1937-1940.

P. SELLA, *Le bolle d'oro dell'Archivio Vaticano*, Città del Vaticano 1937; *I sigilli dell'Archivio Vaticano*, Città del Vaticano 1937-1964.

Suite de la note à la page suivante



Fig. 5. Exemple d'un sceau dont l'auteur est connu : troisième sceau de la ville de Fribourg, 1483, par l'orfèvre Jost Schæffli, de Fribourg.

Parallèlement à l'établissement de ces inventaires, se constituent des collections de sceaux (moulages et originaux détachés) dans les principaux dépôts d'archives et dans quelques bibliothèques et musées historiques. Les plus anciennes remontent au moins au XVII^e siècle, comme celles de Carlo Strozzi à Florence et d'Atanasio Kircher à Rome, tandis que les plus grandes ont vu le jour au XIX^e siècle à Paris, Londres, Bruxelles, Cologne, Munich, Leipzig, Vienne, Zurich et Bâle pour ne citer que celles qui me viennent immédiatement à l'esprit. J'estime à quelque 500 000 à 600 000 les moulages de sceaux conservés dans les collections publiques d'Europe.

Il faut attendre la seconde moitié du XIX^e siècle pour assister à la naissance des manuels de sigillographie. Ce sont d'abord des tentatives méritoires, mais peu convaincantes, comme celles de Chassant et Delbarre, du prince de Hohenlohe, de Seyler et de Lecoy de la Marche, suivis des

Fin de la note 10.

- D. GALBREATH, *Inventaire des sceaux vaudois*, Lausanne 1937.
 F. EYGUN, *Sigillographie du Poitou*, Poitiers 1938.
 J. STEVENSON, M. WOOD, *Scottish heraldic seals*, s.l., 1940.
 C. WITTMER, *Inventaire des sceaux des Archives de la ville de Strasbourg*, Strasbourg 1946.
 M. OUDOT DE DAINVILLE, *Sceaux conservés dans les archives de la ville de Montpellier*, Montpellier 1952.
 E. DES ROBERT, *Tableau systématique des sceaux de Lorraine*, Baden-Baden 1952.
 O. V. MITIS, F. GALL, *Die Siegel der Babenberger*, Wien 1954.
¹¹ A. CHASSANT, P. DELBARRE, *Dictionnaire de sigillographie pratique*, Paris 1860.
 F. V. HOHENLOHE-WALDBURG, *Sphragistische Aphorismen*, Heilbronn 1882.
 G. SEYLER, *Geschichte der Siegel*, Leipzig 1894.
 A. LECOY DE LA MARCHE, *Les sceaux*, Paris 1890.
 W. DE GRAY BIRCH, *A History of Scottish Seals*, s. l., 1905; *Seals*, London 1907.
 T. ILGEN, *Sphragistik*, Leipzig 1912.
 J. ROMAN, *Manuel de sigillographie française*, Paris 1912.
 F. PHILIPPI, *Siegel*, Leipzig 1914.
 W. EWALD, *Siegelkunde*, München 1914.
 E. VON BERCHEM, *Siegelkunde*, Berlin 1918 (2^e éd. 1923).
 A. COULON, *Éléments de sigillographie ecclésiastique française*, Paris 1934.
 H. JENKINSON, *A guide to seals in the Public Record Office*, London 1954.
 Y. METMAN, « Sigillographie et marques postales », dans *L'histoire et ses méthodes*, Paris 1961.

travaux fondamentaux de Ilgen, Birch, Roman, Philippi, Ewald et von Berchem auxquels il faut ajouter les introductions souvent très détaillées aux divers inventaires de sceaux parus depuis le milieu du XIX^e siècle et des synthèses de grande valeur publiées dans des traités de diplomatique ou des sciences auxiliaires de l'histoire ¹¹.

A côté des inventaires et des manuels, on doit mentionner une foule d'études de détail parues pour la plupart dans des revues d'héraldique, de numismatique ou d'histoire et dans les trois revues de sigillographie proprement dites qui ont eu une existence plus que brève : *société de sphragistique* (1851-1855), *Blätter für ältere Sphragistik* (1878), *revue internationale de sigillographie* (1910). Parmi ces travaux très précieux, citons au moins les livres de G. Demay, P. Ganz, P. Kletler, R. Gandilhon et les articles de H. Wentzel et E. Kittel ¹².

Après ce tour d'horizon sur l'utilité de la sigillographie d'une part et sur les études entreprises dans ce domaine jusqu'à la seconde guerre mondiale ¹³, il nous faut essayer de faire le point de la situation actuelle. Je me bornerai à examiner deux questions : quels sont, sur le plan européen, les objectifs à atteindre pour arriver à une connaissance plus précise des sceaux ; quelles sont les tâches qui nous attendent, dans ce domaine, en Suisse ?

Le premier travail qui nous attend, sur le plan européen, c'est de poursuivre la

- ¹² G. DEMAY, *Le costume au moyen âge d'après les sceaux*, Paris 1880.
 P. GANZ, *Geschichte der heraldischen Kunst in der Schweiz im XII. und XIII. Jahrhundert*, Frauenfeld 1899.
 P. KLETTLER, *Die Kunst im österreichischen Siegel*, Wien 1927.
 R. GANDILHON, *Sigillographie des Universités de France*, Paris 1952.
 H. WENTZEL, « Italienische Siegelstempel und Siegel all'antico, im 13. und 14. Jahrhundert », in *Mitteilungen des Kunsthistorischen Instituts in Florenz*, 7, 1955, pp. 73-86, avec l'indication des autres publications de l'auteur sur le thème des pierres gravées du moyen âge, parues depuis 1941.
 E. KITTEL, « Siegelstudien », dans *Archiv für Diplomatik*, 5-6, 1959-1960, p. 430-478 ; 8, 1962, p. 290-308.



Fig. 6. Sceaux atteints par les champignons actynomycètes : à gauche (à titre de comparaison), cire en parfait état de conservation; au centre, sceau partiellement atteint; à droite, sceau en voie de destruction complète.

publication des inventaires de sceaux et des catalogues de matrices de sceaux entreprise il y a plus de cent ans. A titre d'estimation, il y a environ un million de sceaux du moyen âge, différents, en Europe. Le nombre de sceaux antérieurs à 1800 doit être de plusieurs millions. Les sceaux du moyen âge publiés dans les inventaires sont probablement au nombre de 200 000, tandis que ceux de la période postérieure à 1500 sont seulement au nombre de quelques milliers. Aucun pays n'a terminé les inventaires de sceaux mis en chantier à des dates très diverses. La

¹³ Les bibliographies de la sigillographie sont déjà nombreuses. Citons parmi les plus récentes :
 M. TOURNEUR-NICODÈME, « Bibliographie générale de la sigillographie », parue de 1924 à 1927 dans la *Bibliographie moderne*, tirage à part avec supplément, Besançon 1933, Nouveau supplément dans *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, XXX, 1959, p. 127-197.
 P. GRANDJEAN, *Sigillografisk litteratur*, Kobenhavn 1941.
 G. BASCAPÈ, « La sigillografia in Italia », dans *Archivi*, XXI, 1954, p. 191-243.
 R. GANDILHON, « Bibliographie de la sigillographie française », dans *Bulletin philologique et historique*, 1953-1954, tirage à part, Paris 1955.
 F. GALL, « Zur Geschichte der österreichischen Sphragistik », dans *Jahrbuch für Landeskunde von Niederösterreich*, N. F. XXXI, 1953-1954, p. 180-186.

France est sans conteste le pays le plus avancé dans ce domaine, mais il y reste encore bien à faire pour les sceaux du moyen âge et pratiquement tout à faire pour les sceaux postérieurs à 1500. Les Pays-Bas, le nord de l'Espagne, la Grande-Bretagne, le Danemark et la Suède possèdent des inventaires déjà bien avancés. En Allemagne, la Westphalie et la Rhénanie sont bien inventoriées, d'autres régions comme le Brandebourg ou le Wurtemberg ont publié une partie de leur matériel, mais le reste du pays est à peu près terre inconnue. En Autriche, en Italie — à l'exception du Vatican qui a fait un très gros effort dans ce domaine — et dans les pays de l'Est, tout reste à faire, malgré des publications partielles fort utiles.

Il n'y a pas lieu de nous arrêter longuement sur les causes de cette carence, imputable tout autant au manque de chercheurs qualifiés qu'au manque d'argent. Voici d'ailleurs quatre exemples, choisis parmi beaucoup d'autres, qui illustrent tristement la situation faite aux publications de sigillographie. Le sixième volume

des *Rheinische Siegel* d'Ewald comprend 24 planches éditées en 1941 — le premier volume avait paru en 1906 — et les 88 pages relatives à ces planches n'ont pu être éditées qu'en 1963; l'inventaire des sceaux de la Lorraine, d'Edmond Des Robert, est encore toujours manuscrit, seules les tables alphabétiques ayant été publiées en 1952; les magnifiques *Siegel der Babenberger*, un volume de 120 pages écrit par von Mitis en 1912 n'a pu paraître qu'en 1954; le manuscrit d'Auguste Coulon sur les sceaux de la Champagne, terminé vers 1955, n'a pas encore pu être imprimé. Or, les inventaires de sceaux sont non seulement indispensables aux études de sigillographie, mais leur établissement est urgent.

La matière des sceaux, choisie au moyen âge aussi friable que possible pour décourager les manipulations des faussaires, est vouée, dans un avenir plus ou moins proche, à une destruction totale. Déjà les sceaux de toute une partie de l'Europe sont atteints par des micro-organismes qui rongent la cire (fig. 6). Déjà la confrontation entre des moulages faits il y a cent ans et l'état actuel des mêmes sceaux originaux montre des pertes de substance souvent importantes. Les méthodes thérapeutiques que nous pouvons appliquer dans ce domaine peuvent retarder la destruction des sceaux mais ne sauraient, à la longue, empêcher l'inéluctable processus de décomposition.

Inventorier les sceaux est donc non seulement le postulat d'une science qui cherche à progresser, mais surtout un devoir impérieux et urgent, si nous voulons transmettre aux générations à venir au moins des copies, des photographies et de bonnes descriptions de ces documents, à défaut des originaux périssables.

Cette situation alarmante a déjà fait l'objet d'un débat au Congrès international des sciences héraldiques à Madrid, en 1955 et retient l'attention du Comité international de sigillographie. Par l'intermédiaire de l'UNESCO et du Conseil inter-

national des Archives, le comité de sigillographie va adresser incessamment un appel pressant aux pays européens, pour que toutes les mesures propres à assurer la conservation des sceaux soient prises et pour que partout soit entrepris l'établissement d'inventaires manuscrits des sceaux, selon des normes définies par le comité.

Malgré toute l'importance, malgré le caractère indispensable et urgent de ces inventaires de sceaux, il ne faut pas oublier qu'ils ne fournissent en quelque sorte que la matière première destinée aux recherches ultérieures.

À côté des travaux d'érudition d'intérêt local ou régional, sous forme de catalogues des sceaux de telle famille ou de telle institution civile ou religieuse, travaux d'ailleurs fort utiles et pleins d'enseignements, je vois, en gros, trois points principaux sur lesquels doit porter notre effort.

1. *Regroupement des sceaux selon les sigillants*, c'est-à-dire des catalogues de sceaux utilisés par des personnes de même condition sociale ou de même profession ou des institutions de même type. Je pense par exemple au travail de Vallier sur les sceaux des Chartreux en Europe¹⁴, qui, malgré toutes ses grandes imperfections et son caractère hautement dilettante, fournit un matériel si suggestif à la fois sur la spiritualité de l'ordre des Chartreux, les liens qui unissent les couvents les uns aux autres, les différences entre provinces, et l'évolution intellectuelle et artistique de l'ordre pendant plus de cinq siècles. Je pense aux travaux que publie actuellement le professeur milanais G. Bascapè¹⁵ — réduits au cadre national des frontières italiennes — qui permettent de saisir l'ensemble des problèmes diplomatiques, iconographiques et stylistiques qui se posent à l'intérieur de groupes bien définis comme les sceaux des notaires ou des Dominicains italiens, pour ne citer que deux exemples très divers.

¹⁴ G. VALLIER, *Sigillographie de l'ordre des Chartreux*, Montreuil-sur-Mer 1891.

2. *Regroupement des sceaux selon les thèmes iconographiques*, c'est-à-dire des catalogues par sujets qui seraient l'une des sources les plus complètes, les mieux informées et les plus précises pour l'étude de la vie quotidienne, de l'héraldique, de l'architecture, de l'armement, du costume, de l'iconographie religieuse et profane. Je songe aux conclusions si passionnantes sur l'évolution de la notion d'écuyer et l'origine de l'héraldique médiévale que le regretté Paul Adam avait tirées de l'analyse d'un petit groupe de sceaux armoriés du Nord de la France¹⁶. Un échantillonnage plus dense et un champ d'investigation étendu à l'Europe, deux conditions qu'il est actuellement impossible de réaliser, auraient donné à l'étude d'Adam le caractère d'une synthèse fondamentale tant pour l'histoire de la chevalerie que pour celle de l'héraldique médiévales.

3. *Regroupement des sceaux selon leur époque et le style de leur gravure*, c'est-à-dire une véritable histoire de l'art en miniature. En intensifiant en même temps les recherches d'archives sur les graveurs de sceaux, on obtiendrait enfin une histoire de l'orfèvrerie médiévale fondée sur une chronologie de la plus haute précision et sur un matériel intact¹⁷. Faut-il rappeler à ce propos la très belle étude de Josef Deér sur les sceaux de Frédéric Barberousse et d'Henri VI, prétexte à une complète révision de l'histoire de l'orfèvrerie

¹⁵ G. BASCAPÈ, « I sigilli dei comuni italiani », dans *Studi in onore di C. Manaresi*, Milano 1953; « Lineamenti di sigillografia ecclesiastica », dans *Scritti (... in memoria di A. Visconti*, Milano 1955; « Sigilli universitari italiani », dans *Studi in memoria di A. Mercati*, Milano 1956; « I sigilli delle signorie e dei principati », dans *Studi in onore di mons. C. Castiglioni*, Milano 1957; « Bolle e sigilli di notai », dans *Bull. Archivio paleografico italiano*, N. S. II-III (1956-1957); « I sigilli dei Nobili, dei Professionisti, dei Privati », dans *Archivi*, XXVI, 1959; « I sigilli degli ordini militari ed ospedalieri », dans *Studi in onore di F. Loddo Canepa*, Firenze 1959 et dans *Archivi*, XXVII, 1960; « Appunti di sfragistica benedettina », dans *Rassegna degli Archivi di Stato*, XXI, 1961; « Note sui sigilli dei Francescani », dans *Collectanea Franciscana*, 32, 1962; « Iconografia dei Sigilli dei Domenicani », dans *L'Arte*, N. S. 27, 1962.

¹⁶ P. Adam-Even, « Les sceaux d'écuyers au XIII^e siècle », dans *Archives héraldiques suisses*, 65, 1951, p. 19-29.

de la seconde moitié du XII^e siècle¹⁸? On pourrait, en outre, à partir de ce regroupement selon le style des sceaux, établir des filiations suggestives, connaître les grands centres producteurs et leur rayonnement, dégager les particularités locales ou régionales, bref entrer dans le fond de la question et comprendre un phénomène que, pour l'instant, nous ne pouvons que décrire d'une façon imparfaite.

Quel pourrait être, dans tout cela, le rôle de la Suisse? Il faut avouer que notre pays n'a pas particulièrement brillé dans le domaine sigillographique et que les noms de Schulthess, Ganz, Merz, Fluri, Hegi et de Galbreath¹⁹, pour ne citer que

¹⁷ M. TOURNEUR-NICODÈME, « Recherches sur les graveurs de sceaux des Pays-Bas », dans *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, depuis 1937 un article annuel sur ce sujet. Sur l'aspect artistique des sceaux, on verra entre autres, le livre de P. Kletler, cité note 12.

C. LAPAIRE, « La pénétration de la Renaissance en Suisse, étudiée d'après les sceaux », dans *Revue suisse d'art et d'archéologie* 20, 1960, p. 125-138.

G. BASCAPÈ, « L'arte del Sigillo nel Medioevo e nel Rinascimento », dans *L'Arte*, N. S. 26, 1961.

¹⁸ J. DEÉR, « Die Siegel Kaiser Friedrichs I. Barbarossa und Heinrichs VI. in der Kunst und Politik ihrer Zeit », dans *Festschrift H. Habnloser*, Basel 1961, p. 47-102.

¹⁹ E. SCHULTHESS, « Die Städte- und Landes-Siegel der XIII Alten Orte », dans *Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft*, IX, 1856 et, en collaboration : « Die Siegel der Kantone (St-Gallen bis Neuchâtel) » XIII, 1858.

P. GANZ, *Geschichte der heraldischen Kunst in der Schweiz im XII. und XIII. Jahrhundert*, Frauenfeld 1899.

W. MERZ, *Siegel und Wappen des Adels und der Städte des Kantons Aargau*, Aarau 1907; *Oberrheinische Wappen und Siegel*, Aarau 1912.

A. FLURI, « Die Siegel der Stadt Bern », dans *Blätter für bernische Geschichte*, XX, 1924, p. 257-300.

W. MERZ, F. HEGI, *Die Wappenrolle von Zürich*, Zürich 1930 (avec plus de deux cents sceaux de familles).

D. GALBREATH, « Sigillographie des comtes de Gruyère », dans *Archives héraldiques suisses*, 37, 1923; « Sigilla Agaunensia », *ibid.*, 39, 1925; « Les sceaux de l'abbaye d'Hauterive », dans *Annales fribourgeoises*, 14, 1926; « Les sceaux des évêques de Lausanne », dans *Archives héraldiques suisses*, 43, 1929; « Les sceaux de l'abbaye d'Humilimont », dans *Annales fribourgeoises*, 18, 1930; *Inventaire des sceaux vaudois*, Lausanne 1937; en collaboration avec le chanoine Quaglia, « Sigillographie du Grand-Saint-Bernard », dans *Archives héraldiques suisses*, 58, 1944.

les morts, s'ils évoquent des travaux remarquables, sont cependant peu nombreux. Tout ce qui a été entrepris jusqu'ici l'a été par des chercheurs isolés qui ont dû subvenir non seulement aux frais énormes qu'occasionne ce genre de travaux, mais souvent aussi aux frais d'impression de leurs manuscrits.

Les seuls vrais inventaires sigillographiques sont ceux de Galbreath pour Saint-Maurice d'Agaune et le Pays de Vaud¹⁹, auxquels il faut joindre les illustrations des *Urkundenbücher* de Berne, Zurich, Bâle et d'Argovie²⁰, celles du Manuel généalogique²¹ et les nombreuses études parues dans les *Archives héraldiques*, avec notamment, « La sigillographie neuchâteloise » de Léon Jéquier²². J'estime à environ 7000 les sceaux actuellement publiés, contre environ 200 000 pièces différentes existant dans notre pays.

La tâche qui nous attend est donc énorme. Nous n'avons pas le droit de tergiverser plus longuement avec la mise en chantier d'un grand inventaire des sceaux de la Suisse et de remettre, une fois de plus, à des temps meilleurs — qui ne viendront jamais — ce qui aurait dû être entrepris il y a plus de cent ans.

En 1957, la Société suisse d'héraldique, sous l'impulsion de M. A. Bruckner et de nous-mêmes, décida de publier un *corpus sigillorum Helvetiae*, inventaire des sceaux du moyen âge conservés en Suisse, édité sous forme de répertoires régionaux. Nous avons décidé d'adopter une méthode de travail très simple, permettant d'avancer rapidement, sans avoir à accomplir des efforts démesurés, ni à mobiliser des capitaux énormes. Nous avons trouvé, à titre

d'exemple et pour mettre à l'essai les principes d'inventaire qui ont fait l'objet d'une communication dans cette revue²³, un fonds d'archives intéressant, mais pas trop grand, celui des archives municipales de Burgdorf, dont nous voulions confier l'inventaire sigillographique à un érudit local.

Si nous pouvons enfin annoncer la parution prochaine de ce premier fascicule, un modeste cahier de 120 pages et 16 planches répertoriant 189 sceaux, il faut constater que nous n'avons pas réussi à réaliser notre projet sous sa forme primitive. Les efforts accomplis et les moyens mis en œuvre pour faire paraître ce petit volume sont hors de proportion avec ses dimensions. A ce rythme de travail, il faudrait deux cents ans pour publier les 200 000 numéros de l'inventaire des sceaux de la Suisse et, à en juger par les invraisemblables difficultés qu'il y a à réunir les quelques milliers de francs nécessaires à la publication de ce premier cahier, le *corpus sigillorum* risque bien d'en rester à cette première tentative.

L'expérience nous a cependant mis à même de connaître deux problèmes dont nous avons minimisé l'importance et qui apparaissent maintenant comme deux obstacles majeurs à la réalisation de notre projet. Il s'agit d'une part de la dispersion des instruments de travail, d'autre part du manque de chercheurs qualifiés.

1. Les instruments de travail

Il n'y a pas, en Suisse, de bibliothèque spécialisée en sigillographie. La plupart des bibliothèques universitaires possèdent des ouvrages de sigillographie et quelques bibliothèques d'archives cantonales sont même assez bien dotées dans ce domaine. La bibliothèque de la Société suisse d'héraldique, déposée à Fribourg, contient des ouvrages importants et rares, provenant pour la plupart de la collection D. L. Galbreath. La bibliothèque du Musée national

¹⁹ K. ZEERLEDER, *Urkunden für die Geschichte der Stadt Bern*, III, Bern 1854.

Abbildungen Oberrheinischer Siegel, Basel 1890 et ss.
P. SCHWEIZER, H. ZELLER-WERDMÜLLER, *Siegelabbildungen zum Urkundenbuch der Stadt und Landschaft Zürich*, Zürich 1891 et ss.

Aargauer Urkunden, Aarau 1930 et ss.

²¹ Manuel généalogique pour servir à l'histoire de la Suisse, Zurich 1900-1945.

²² L. JÉQUIER, « Sigillographie neuchâteloise », dans *Archives héraldiques suisses*, 48-53, 1934-1939.

²³ C. LAPAIRE, « Le Corpus sigillorum Helvetiae », dans *Archivum Heraldicum* LXXIII, 1959, p. 58-61.

suisse, à Zurich, réunit environ 70 volumes et autant de brochures consacrés à la sigillographie. Les ouvrages anciens, dans cette discipline où les livres ont toujours été édités avec des tirages fort petits, sont devenus introuvables. Il ne faut donc pas essayer de créer de toutes pièces une nouvelle bibliothèque de sigillographie, à laquelle devraient être joints les ouvrages de diplomatique, d'héraldique, de généalogie de consultation courante, mais plutôt tenter de réunir les livres actuellement dispersés à travers toute la Suisse.

Pour comparer le matériel faisant l'objet de l'inventaire avec des sceaux provenant d'autres fonds d'archives, il faut disposer d'une grande collection de moulages. Nous avons en Suisse plusieurs collections de moulages de sceaux, dont nous avons publié ici même un premier répertoire sommaire²⁴. En 1900, le Conseil d'Etat du canton de Bâle-Ville, répondant à la demande de 19 historiens de toute la Suisse, promut la collection des moulages de sceaux des archives cantonales bâloises au rang de « Schweizerische Siegelsammlung » avec un crédit annuel de 500 francs. Malheureusement, la disparition progressive des initiateurs priva peu à peu la collection nationale de ses forces actives et le remarquable matériel réuni jusqu'à la période de l'entre-deux-guerres n'a pas encore été exploité. Le Musée national suisse, à Zurich, abrite également une grande collection de sceaux qui remonte au milieu du XIX^e siècle, actuellement en plein essor. La plupart des musées historiques et des archives de la Suisse possèdent des collections de sceaux plus ou moins importantes, mais peu sont classées d'une façon satisfaisante et peu sont aisément accessibles. Dans ce domaine, comme dans celui des bibliothèques sigillographiques, on constate la dispersion d'un matériel précieux aux quatre coins du pays.

Il faut enfin une possibilité de faire mouler les sceaux, de les restaurer, de les photographier. Il n'existe pas d'institution qui se charge actuellement de ce travail. Dans de nombreux dépôts d'archives, il n'est pas possible de mouler les sceaux, à moins de le faire soi-même, dans des conditions de travail souvent très précaires. Le Musée national, à Zurich, dispose d'un mouleur de sceaux professionnel, le seul de son espèce en Suisse, mais il suffit à peine à couvrir les besoins du musée.

Le chercheur se voit donc condamné à courir d'une bibliothèque ou d'une collection de sceaux à l'autre, gaspillant son temps à des déplacements d'autant moins justifiés que ces matériaux, dispersés dans toute la Suisse, sont pratiquement inutilisés. Ne faudrait-il pas avoir le courage d'abandonner, pour une fois, notre esprit fédéraliste et de coordonner nos efforts pour réunir en un seul point de la Suisse des instruments de travail éparpillés dans tout le pays ? Est-il possible d'imaginer que la ville de X renonce, au profit de la ville de Y à sa collection de sceaux, à quelques livres précieux, à un fichier ? Il ne s'agirait d'ailleurs pas de tout centraliser, mais de réunir en un seul lieu tout ce qui est indispensable, sans accumuler les livres ou les pièces en double. Il est clair que le point le plus délicat est celui du choix du lieu de cette centralisation. L'idée de la « collection suisse de sigillographie », réalisée à Bâle en 1900, n'a malheureusement pas abouti aux résultats espérés par les initiateurs. Faut-il chercher la cause de ce demi-échec dans le fait qu'on exigeait d'une administration cantonale de pourvoir à des besoins d'intérêt national ; n'est-elle pas plutôt le fait du manque d'intérêt général qui a condamné à l'inaction une institution dont les bases financières et la structure administrative étaient insuffisamment assurées ? Aujourd'hui, il semble que la collection de sceaux du Musée national, avec ses deux fonctionnaires travaillant à plein temps et ses deux auxiliaires travaillant à la mi-journée, auxquels

²⁴ C. LAPAIRE, « Les sources de la sigillographie en Suisse », dans *Archivum Heraldicum*, LXXI, 1957, p. 24-28.

s'adjoindra l'an prochain un assistant à plein temps, soit l'endroit le mieux qualifié pour devenir le point sur lequel pourraient se concentrer les instruments de travail sigillographiques.

2. *L'organisation de la recherche*

L'enseignement de la sigillographie est du ressort des universités, dans le cadre de l'étude des sciences auxiliaires de l'histoire. En Suisse, la plupart des universités font une place — en général une à deux heures par semaine — à la diplomatique et à la paléographie et consacrent quelques heures par année à la sigillographie. A notre connaissance, seule l'Université de Zurich pratique un véritable enseignement de la sigillographie, sous forme d'un cours d'un semestre, ayant lieu tous les trois ou quatre ans.

A l'occasion des contacts établis pour la rédaction du premier volume du *Corpus sigillorum Helvetiae*, nous avons dû constater que les sigillographes — historiens capables de lire une charte du moyen âge, de se débrouiller dans les questions de chronologie, de diplomatique, de généalogie, d'héraldique — étaient encore beaucoup plus rares que nous ne l'avions pensé. Il est à peu près impossible de trouver aujourd'hui un chercheur ayant la formation nécessaire — accompagnée de qualités d'ordre et de méthode indispensables à un travail d'inventaire — disposé à accorder tout, ou une partie de son temps, à notre entreprise. Nous devons donc trouver par nous-mêmes le moyen de promouvoir les études de sigillographie et assurer l'organisation de la recherche.

Admettons qu'il soit possible, dans un proche avenir, de concentrer en un seul point du pays les instruments de travail indispensables à la recherche. Ce centre pourrait accueillir des érudits et des étudiants ayant suivi les cours de diplomatique et de paléographie qui tous, selon le degré de leur spécialisation et l'orientation de leurs intérêts pourraient collaborer à

l'inventaire d'un groupe de sceaux. Le centre se chargerait de toutes les questions techniques (moulage, restauration, photographie), organiserait des campagnes de moulage plus ou moins étendues et coordonnerait les recherches individuelles. On pourrait ainsi partager les opérations de l'inventaire en autant de travaux spécialisés qu'il serait nécessaire, faisant appel tantôt à l'héraldiste, au généalogiste, au diplomate ou à l'historien de l'art. On pourrait ainsi fractionner les travaux de l'inventaire en autant d'étapes qu'il faudrait, allant des simples besognes d'écriture aux analyses les plus subtiles.

En lieu et place de l'effort souvent démesuré d'un chercheur isolé, nous aurions ainsi une équipe de travail aux effectifs variables, réalisant des objectifs limités selon le temps disponible, assurant la formation des jeunes chercheurs et, surtout, garantissant une certaine continuité dans la direction des travaux.

Ne cherchons pas, pour l'instant, à savoir ce que coûterait un tel centre, car il est encore du domaine de l'utopie. Nous tenons cependant à déclarer que sa création, sous quelque forme matérielle qu'elle soit, est indispensable. Si nous voulons sortir de l'ornière où nous sommes engagés, nous devons organiser notre travail sur une base collective, suivant une évolution logique — d'aucuns diront fatale — de la recherche scientifique.

Il est grand temps de conclure. J'ai essayé de montrer quelle pouvait être l'importance de la sigillographie pour toute une série de disciplines historiques et quelle avait été, en gros, l'évolution des recherches dans ce domaine, depuis l'époque lointaine du chanoine zurichois Conrad de Mure jusqu'aux travaux actuellement en cours. J'ai attiré votre attention sur la menace de destruction qui pèse sur les sceaux du moyen âge, sur l'urgence et le caractère indispensable d'entreprendre ou de terminer, dans toute l'Europe, les inventaires systématiques de sceaux.

En Suisse, nous devons trouver dans les plus brefs délais le moyen de centraliser les instruments de travail — bibliothèques, collections, fichiers — qui existent pour la sigillographie. A plus longue échéance, nous devons préparer la formation d'une équipe de chercheurs et obtenir les crédits nécessaires à la rédaction et à la publication des volumes du *Corpus sigillorum*.

C'est là un devoir impérieux qui s'inscrit dans le cadre du gros effort fourni actuellement dans le domaine de la conservation du patrimoine national. Nous avons l'obligation de transmettre aux générations à venir une documentation complète sur les sceaux, catégorie de biens culturels en voie de disparition, et de rendre cette documentation accessible à un public aussi large que possible.

Un fameux écartelé portugais

Travail de réception à l'Académie internationale d'Héraldique

par FRANCISCO DE SIMAS ALVES DE AZEVEDO

Un des plus anciens écartelés et surtout l'un des plus connus de l'héraldique portugaise se trouve dans les armes de la famille Sousa (branche dite « de Arronches ») qui porte, écartelées au 1 et 4, les armes du royaume du Portugal, à savoir d'argent à cinq écussons d'azur mis en croix, chargés chacun de cinq besants d'argent, au début brisées par la suppression de la bordure, plus tard pleines; au 2 et 3, de gueules au lunel¹ d'argent, armes de la très ancienne famille de Sousa.

Voyons les origines des armes de Sousa, le lunel. Ces armes ont été portées, très probablement, par le comte Dom Mendo Gonçalves de Sousa, dit le *Sousão* (le grand Sousa), sénéchal (en 1189)² du roi du Portugal. On ne connaît aucun

monument héraldique de ce comte³ mais on sait que son fils aîné, Dom Gonçalo Mendes de Sousa, sénéchal comme son père, cité comme tel de 1189 à 1210⁴, décédé en 1243, dont il va être question tout à l'heure, les a portées; que la descendance de son deuxième fils, Dom Garcia Mendes de Sousa, décédé en 1239⁵, les a portées et écartelées avec celles du Portugal; qu'un autre fils de Dom Mendo, Dom Vasco Mendes, décédé en 1242, semble avoir, sur son tombeau, un croissant sur le pommeau de son épée⁶; et aussi que Dom Mendo Rodrigues de

¹ « Le lunel est composé de 4 croissants, tournés vers l'abîme, les pointes se touchant 2 à 2, de façon à former un domaine clos » (Hervé Pinoteau).

² Manuel de Sousa Moreyra, *Teatro Historico, Genealogico, y Panegyrico erigido à la Inmortalidad de la Excelentissima Casa de Sousa*, Paris 1694, p. 196.

³ Sousa Moreyra raconte (*cf. cit.*, p. 170) qu'à la bataille d'Axarafe (près de Séville, 1178) le père du comte aurait pris quatre étendards musulmans, avec des croissants, il aurait porté le lunel en mémoire de cette prouesse. Il est impossible de contrôler cette légende, l'emblématique des Musulmans de la péninsule Ibérique étant presque inconnue.

⁴ Braamcamp Freire, *Brasões da Sala de Sintra*, 2^a edição, Coimbra 1921, I, p. 205.

⁵ Id., *Ibid.*, p. 204.

⁶ Voir le dessin dans *Tres tumulos* par Virgilio Correia, Lisboa, 1924, p. 53.